



Fiche d'information

Vaccin antigrippal inactivé (vaccin quadrivalent – forte dose, vaccin quadrivalent non intranasal)

1. Qu'est-ce que la grippe?

La grippe est une infection virale contagieuse qui occasionne de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de gorge, de la congestion pulmonaire et de la toux. Chaque année, environ 10 à 20 % des Canadiens contractent la grippe. L'infection par le virus de la grippe peut entraîner des complications, la plus commune étant la pneumonie. Chaque année au Canada, environ 3 500 décès sont attribuables à des affections ou à des complications liées à la grippe.

2. Pour qui le vaccin antigrippal est-il recommandé?

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande à **tous** les Canadiens âgés de plus de six mois de se faire vacciner contre la grippe, en particulier ceux qui font partie des groupes suivants :

- les personnes ayant des problèmes de santé comme le cancer et autres affections affectant le système immunitaire; le diabète; les maladies pulmonaires; l'obésité; des maladies rénales et neurologiques ainsi que des problèmes de neurodéveloppement;
- les enfants âgés de 18 ans et moins recevant des traitements à long terme à l'acide acétylsalicylique (AAS);
- les personnes âgées de 65 ans et plus;
- les résidents des foyers ou autres établissements de soins de longue durée;
- les enfants de moins de cinq ans;
- [les femmes enceintes ou prévoyant le devenir](#);
- les Autochtones;
- les personnes qui peuvent transmettre le virus à des personnes à risque élevé : fournisseurs de soins de santé, les préposés aux services à l'enfance, la famille et autres membres de la maisonnée.

L'immunité contre les souches grippales du vaccin est acquise dans les deux à trois semaines suivant la vaccination et dure de 6 à 12 mois.

3. Qu'est-ce que le vaccin antigrippal inactivé (VAI)?

Le VAI est un vaccin approuvé pour les personnes âgées de six mois et plus. Il contient des souches inactives du virus de la grippe A et B recommandé tous les ans pour la protection saisonnière. Les fournisseurs de soins de santé sont mis au courant des produits recommandés par le CCNI pour les différents groupes d'âge et les différentes populations.

4. Que renferme le vaccin?

Le vaccin antigrippal inactivé (mort) est composé de fragments de protéines du virus inactivé nommés antigènes. Il contient des traces d'ingrédients non médicinaux qui servent à garder le produit stérile et stable. L'emballage du vaccin ne contient pas de latex. La liste complète des produits contenus dans le vaccin se trouve dans sa monographie que l'on peut se procurer auprès de son fournisseur de soins de santé.

5. Quelles réactions le vaccin inactivé peut-il provoquer?

Les effets secondaires les plus communs sont de la rougeur, de la douleur, de l'enflure et de la chaleur au point d'injection. Certaines personnes peuvent avoir les symptômes suivants : maux de tête, douleurs musculaires, fatigue et fièvre. Ces symptômes sont habituellement de faible intensité et durent une journée ou deux. D'autres effets secondaires sont possibles. L'acétaminophène (Tylenol ou Tempra) peut soulager ces symptômes. Si les symptômes persistent sur une longue période, il faut communiquer avec son fournisseur de soins. Dans de très rares circonstances, une réaction allergique grave ayant besoin d'une intervention médicale d'un fournisseur de soins peut se produire. Votre fournisseur de soins peut rapidement traiter cette réaction allergique en administrant de l'adrénaline.

Ce genre de réaction se produit dans les 15 minutes après avoir reçu le vaccin. **On demande aux gens de rester dans la salle d'attente pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin antigrippal.**

6. À qui devrait-on s'abstenir d'administrer le vaccin antigrippal inactivé?

Le vaccin ne devrait pas être administré aux personnes qui :

- ont présenté une réaction allergique grave ou anaphylactique à une dose antérieure du vaccin ou à l'un de ses ingrédients (sauf les œufs);
- ont moins de six mois;
- ont développé le syndrome Guillain-Barré (SGB) dans les 6 semaines suivant une vaccination antigrippale;
- sont atteintes d'une maladie fébrile aiguë grave lorsqu'elles se présentent pour recevoir le vaccin; elles pourront retourner lorsque les symptômes se seront estompés.

7. Qu'arrive-t-il si on ne reçoit pas le vaccin?

Le risque de contracter la grippe et de la transmettre aux autres augmente lorsque le vaccin antigrippal n'est pas reçu. La transmission de la grippe contribue à l'augmentation d'hospitalisations et de maladies prolongées, surtout chez les plus vulnérables.